

Et si on réfléchissait intelligemment, pour une fois, à la récolte du caoutchouc dans l'Etat Indépendant du Congo (EIC) !

On peut lire tout et son contraire lorsqu'on aborde la saignée des lianes de la forêt tropicale dans la presse ou dans certains écrits « historiques ». Ce qui est certain, c'est que cette pratique sans être entièrement méconnue des populations sylvestres est néanmoins jamais ou très peu pratiquée par celles-ci qui n'y trouvent que peu d'usages.

Lorsque l'industrie s'intéresse au caoutchouc naturel et en utilise des quantités croissantes, créant un important marché en expansion, tous les pays possédant des forêts tropicales vont se mettre à produire du caoutchouc et, comme en Afrique, la plus grande surface de ces forêts se trouve dans l'Etat Indépendant du Congo, celui-ci va, lentement et progressivement, dès 1887, mettre cette activité à son programme économique.

On doit à la vérité de dire que cela arrange très bien l'état qui a des difficultés financières importantes à l'époque, mais on doit également préciser qu'il existe très peu d'entreprises (3) actives dans le haut Congo vu les difficultés et les coûts d'évacuation des produits. Il faudra attendre 1892 et la promesse d'un chemin de fer (en construction) afin d'évacuer les produits, pour voir la création de deux nouvelles sociétés commerciales dans le haut Congo : l'ABIR (Anglo Belgian India Rubber and Exploration Company, capital de départ 1.000.000 Fr/or) qui recevra une grande concession dans l'entre Lopori-Maringa, et l'Anversoise (capital 1.750.000 fr/or) dont la concession couvrira l'entièreté du bassin de la Mongala. Pour ces concessions, l'état recevra une importante part des actions, dont il ne commencera à bénéficier, en fait, que vers 1895-1896.

L'année de la création de ces sociétés, le 30 octobre, l'état publiera un décret relatif à l'exploitation du caoutchouc comprenant 11 articles et précisant les zones où la récolte est interdite, généralement pour des raisons de sécurité, mais aussi parfois parce qu'il se réserve personnellement les récoltes.

Pour voir d'autres compagnies s'établir dans l'Etat Indépendant du Congo, il faut attendre la finition du chemin de fer en 1898 et sa mise en activité. En 1908, au terme de l'EIC, une quarantaine de sociétés auront été fondées, une douzaine auront fait faillite, une autre douzaine auront fusionné, formant la Compagnie du Kasai en 1900.

En quoi consiste une bonne saignée des plantes forestières à latex :

- à faire des entailles dans l'écorce de ces plantes ;
- en ayant soin de ne pas les tuer, en les coupant ou en entaillant l'entièreté de l'écorce sur toute la circonférence du tronc si la plante est un arbre ;
- en pratiquant ces entailles au moment de la montée de la sève ;
- en récoltant soigneusement le latex qui s'écoule.

En 1893 une véritable école est créée en Equateur, dans laquelle on apprenait à reconnaître les bonnes plantes à caoutchouc, les méthodes de saignée et surtout de coagulation du latex au moyen du Bossange.

On estime la récolte journalière minimale acceptable de latex à 750 cc, par saigneur, ce qui donne approximativement 375 gr de caoutchouc sec. Ce n'est donc pas un travail excessif et pénible.

Cette information qui n'existe dans aucun écrit sur le sujet est pourtant capitale car elle permet de calculer le nombre de saigneurs nécessaires pour atteindre les récoltes annuelles constatées.

Ainsi, pour récolter les 6.022 tonnes de caoutchouc de l'année 1901 il aura fallu, au maximum, un total de 16.058.866 journées de travail soit le travail de 53.529 saigneurs à temps plein. Ce nombre peut paraître énorme, mais en réalité il n'en est rien. Si la population du Congo est de 10.000.000 d'habitants et qu'on enlève les femmes, les enfants et les vieillards, les hommes valides représentent à peu près 2.000.000 d'individus et les saigneurs de la récolte de 1901 sont en réalité 2,68% de ces hommes valides. On constate donc qu'on n'écrase pas de travail une population entière.

Voilà déjà soulignés deux propos fallacieux de certains livres d'histoire.

En réalité beaucoup de saigneurs dépassaient la quantité de 750 cc car on trouve dans la littérature des productions chez certains de 4kg de caoutchouc par semaine ce qui correspond à 1300 cc de latex par jour et ce qui diminue le pourcentage de saigneurs cité ci-dessus. Au début, certains saigneurs coupaient les lianes pour avoir un haut rendement en latex. Cette pratique qui ne pouvait pas être répétée a finalement été interdite. Durant la seconde guerre mondiale en 1943, la récolte annuelle de caoutchouc sylvestre au Congo belge a été de 11.000 tonnes au profit des Alliés (effort de guerre) sans que cela ne pose de problèmes de conscience. La tâche journalière normale d'un saigneur en plantation d'hévéas aujourd'hui dépasse de très loin ce qui était exigé à l'époque.

Le tableau suivant montre l'évolution du nombre de travailleurs dans le temps sur la base de 750cc de latex comme production journalière par travailleur. On y voit également ce que cela représente en pourcentage de la population mâle adulte sur base de 10 millions d'habitants et on y a ajouté la période pendant laquelle a sévi la maladie du sommeil.

Année	production annuelle (tonnes)	Nombre de travailleurs à temps plein	% sur Hommes adultes
1887	30	267	0,01
1888	74	658	0,03
1889	131	1164	0,06
1890	124	1147	0,06
1891	82	729	0,04
1892	156	1387	0,07
1893	241	2142	0,11
1894	336	2987	0,15
1895	577	4773	0,24
1896	1317	11707	0,58 Trypanosomiase
1897	1562	14773	0,74 Trypanosomiase
1898	3726	33120	1,66 Trypanosomiase
1899	3747	33387	1,67 Trypanosomiase
1900	5337	47262	2,36 Trypanosomiase
1901	6022	53529	2,68 Trypanosomiase
1902	5397	47977	2,40 Trypanosomiase
1903	5718	52604	2,63 Trypanosomiase
1904	4831	42942	2,15 Trypanosomiase
1905	4862	43218	2,16 Trypanosomiase
1906	4243	37716	1,89 Trypanosomiase
1907	4657	41396	2,07
1908	4560	40533	2,03
1914	2248	19482	0,97
1920	1037	9218	0,46

Il saute aux yeux que l'endémie sévit surtout durant la période des plus fortes productions.

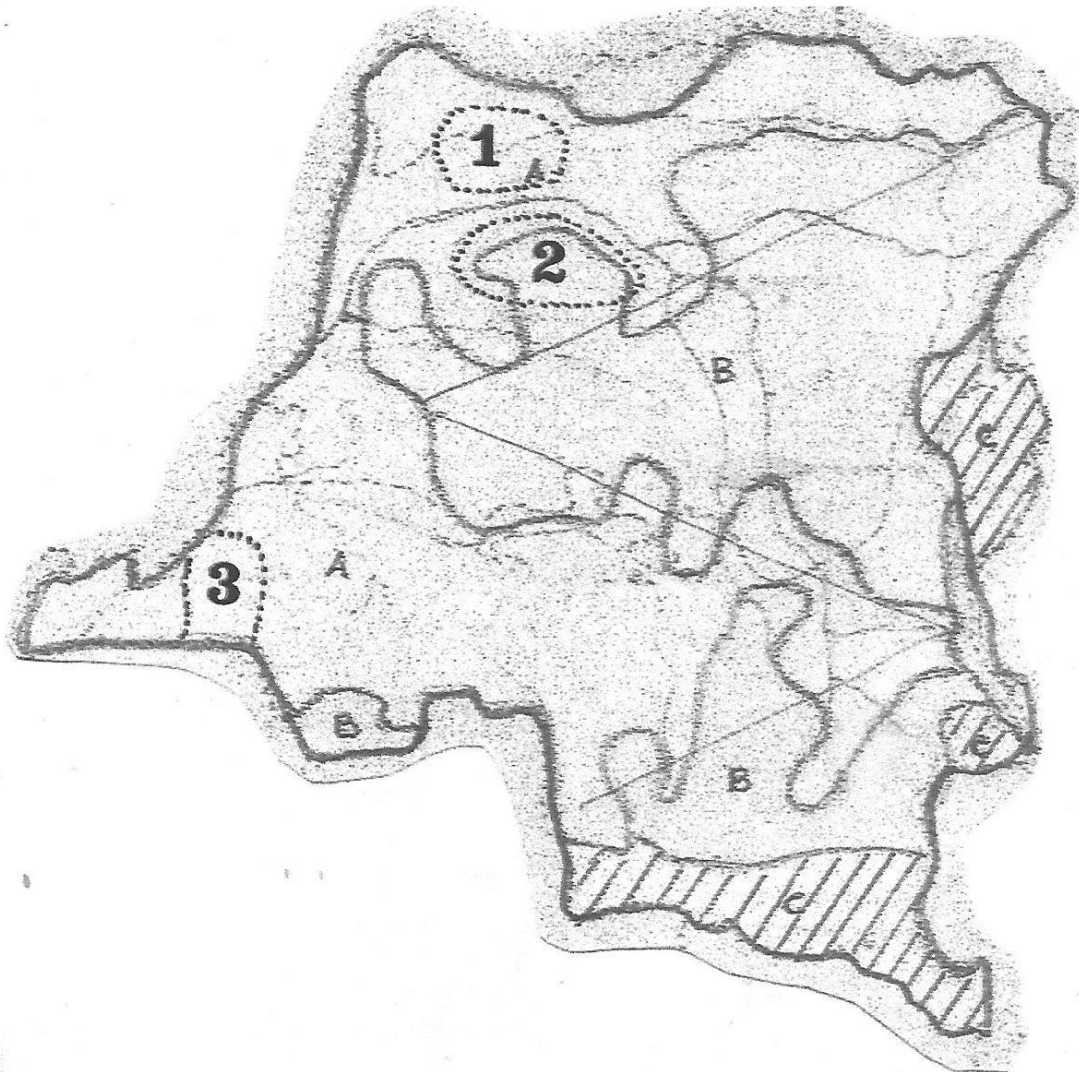
Alors que dans certaines régions de l'EIC, la récolte s'effectue sans problème, dans d'autres, il existe une vive réaction des populations contre cette pratique. Sur cette première attaque de la trypanosomiase (il y en aura une seconde dans les années vingt) on possède peu d'informations sur la cartographie de l'endémie et des informations très locales et partielles sur les décès qu'elle cause.

Dans les zones de fortes attaques au Kwilu, les Pères Jésuites, qui se trouvent au cœur du problème, ont compté dans certains villages une mortalité atteignant 70 à 80% de la population, chiffres du même ordre de grandeur que les décès observés par les Anglais, pour la même endémie et à la même période, près du Lac Victoria.

Sur la carte de distribution de la maladie durant les années vingt, on observe que la maladie est plus présente dans les régions de grande transhumance et dans celles à forte densité de population. On peut penser avec raison qu'il en a été de même pour la période 1896-1906, avec le

développement de la navigation fluviale, les mouvements de troupes contre les Arabisés d'abord puis contre les révoltés ensuite.

On va donc se servir de cette carte pour voir si on peut en tirer des observations intéressantes.



En zone A, on observe une forte endémie, en zone B une endémie sporadique et en zone C il n'y a pas d'endémie. On voit également que la concession de l'Anversoise (1) se trouve entièrement en zone A, que la concession de l'ABIR (2) se trouve pour une grande part en zone B sauf le long de la Lopori et de la Maringa, que le Kwilu (3) où les Jésuites ont fait leurs observations est également en zone A, tout comme l'entière du bassin du Kasai où les autres compagnies, pour la plupart, récoltent le caoutchouc. La simultanéité de l'endémie et de la demande accrue de personnel pour la production croissante de caoutchouc ont été un problème insoluble pour certains chefs de villages, qui ne pouvaient plus fournir la main d'œuvre nécessaire, ce que n'ont pas vu ou pas compris certains responsables de compagnies ou certains agents de l'état, d'où l'origine des conflits.

En 1903, alors que l'endémie est encore très active, dans l'optique de poursuivre avec méthode la lutte contre la maladie du sommeil, un questionnaire est envoyé aux agents expatriés du Congo et aux anciens d'Afrique. Les résultats de cette enquête sont communiqués à l'École de médecine tropicale de Liverpool composée des docteurs Dutton, Todd et Christy. La même année, Léopold II finance une mission de cette école qui séjournera 23 mois dans l'État Indépendant du Congo et dont les travaux seront consignés dans les Mémoires de l'Institution pour les années 1905, 1906 et

1907, notamment dans le mémoire XIII (*Rapport de l'Expédition sur la trypanosomiase au Congo* signé par les docteurs précités et comportant 112 pages et planches) et dans le mémoire XVIII (*Rapport sur l'expédition au Congo 1903-1905* un volume de 75 pages et de cartes). Dans la préface de ces ouvrages on peut souligner le texte suivant : « *Il nous est impossible d'exprimer suffisamment la dette de reconnaissance que nous avons envers l'État Indépendant du Congo et envers ses représentants* ».

En 1905, durant l'inoculation de la maladie à des cobayes, le docteur Dutton se blessa, ce qui lui communiqua la maladie, à laquelle il succomba. La même année, le roi fit un don de 125.000 Fr à cette École et l'année suivante il créa un fonds de 300.000 Fr pour l'étude de la maladie, puis un prix de 200.000 Fr à décerner à la personne qui découvrirait un remède contre la trypanosomiase. En janvier 1907, le docteur Van Campenhout publia une communication à l'Académie de Médecine de Belgique présentant une méthode de traitement de la maladie du sommeil mais celle-ci ne sera pas vaincue pour autant.

La récolte du caoutchouc sylvestre en 1901 représente à peine 10% de la production mondiale totale. Le port d'Anvers, destination finale de la production de l'EIC sera le 4^e ou le 5^e port en importance pour la vente de ce produit qui sera acheté en priorité par les Britanniques, les Américains et les Français, les Belges n'ayant pas d'industries utilisant ce produit. Ce seront des bateaux britanniques qui transporteront le caoutchouc vers la Belgique, celle-ci ou l'État Indépendant du Congo n'ayant pas de flotte. Il est assez étonnant de constater que les pays critiquant la récolte du caoutchouc dans l'EIC sont ceux qui lui transportent ou qui lui achètent ce produit ; il suffirait d'arrêter le transport ou l'achat pour stopper la production et les méfaits qu'on lui attribue. La motivation des reproches semble tout autre !

On lit dans la littérature économique ou historique que le marché du caoutchouc sylvestre s'effondre et même disparaît après 1908 à cause des plantations d'hévéas du Far East. Propos mitigés ; en réalité, au Congo belge, en 1914, on produit encore 2.250 tonnes de caoutchouc sylvestre et des herbes, soit 50% de la production de 1908, et après la première guerre mondiale, en 1920, on en produit toujours près de 1.050 tonnes.

Durant la seconde guerre mondiale en 1943, l'effort de guerre exigé du Congo belge comportait la production de caoutchouc. À côté de la production des quelques plantations d'hévéas, on a récolté du caoutchouc sylvestre, prélevé sur les lianes plantées durant l'État Indépendant du Congo, pour un total annuel de 11.000 tonnes.

C'est cette récolte particulière que mentionnent les récolteurs interrogés après l'indépendance.

Au moment de la reprise par la Belgique du portefeuille de l'État Indépendant du Congo en 1908, ce dernier comportait, pour l'ensemble des 2 compagnies ABIR et l'Anversoise, en parts sociales entièrement libérées, l'équivalent de 13.587.500 Fr, dont la Belgique a bénéficié pour la gestion de l'ancien EIC. Plus de 20 millions de boutures de lianes avaient déjà été plantées et 2/3 des 301 postes de l'État étaient concernés par la récolte du caoutchouc, dont la valeur représentait 70 % de la totalité des exportations. On commençait à peine l'exploitation des richesses minières